



LYCÉE
CHATEAUBRIAND –
RENNES

Histoire contemporaine tronc commun – Khâgne Lyon

Année 2020-2021

Cette année le programme de tronc commun d'histoire de la Banque d'Épreuves Littéraires est intitulé : « **La France et l'Afrique, 1830-1962** ».

On trouvera *infra* le texte de cadrage du programme, fourni par la direction de l'ENS Lyon.

Lectures recommandées

Pour l'histoire tronc commun comme pour les autres disciplines enseignées en khâgne, il convient d'aborder l'année reposé, mais préparé par des lectures préalables indispensables.

La rentrée doit être précédée par une sérieuse prise de contact avec le programme afin de le baliser dans ses grandes lignes et d'en mesurer les enjeux. Un ouvrage très suggestif est tout indiqué pour commencer à l'aborder et doit donner lieu à une mise en fiches succincte (inutile de se noyer dans les dates et les chiffres, c'est le mouvement de la pensée de l'auteur qui compte).

COQUERY-VIDROVITCH (Catherine), *L'Afrique et les Africains au XIX^e siècle. Mutations, révolutions, crises*, Paris, Armand Colin, coll. U, 1999. EAN 9782200250577. Prix : 37€. (Hors chapitre 5).

Il s'agira dans cette référence de repérer ce qui concerne spécifiquement la France et l'Afrique.

Les premières évaluations sur le programme étant prévues assez tôt dans l'année, le contenu de cet ouvrage sera considéré comme connu à la rentrée.

En bibliothèque, on se familiarisera également avec le monde colonial, spécialement dans sa dimension africaine, dans : DORIGNY Marcel, KLEIN Jean-François, PEYROULOU Jean-Pierre, SINGARAVÉLOU Pierre, DE SUREMAIN Marie-Albane (dir.), *Grand atlas des empires coloniaux (XV^e-XXI^e siècles)*, Paris, Autrement, 2019. EAN 978274675332. (Inutile d'acheter cet atlas, disponible au CDI).

Ceux qui seront de passage à Paris pendant l'été pourront en outre aller admirer les splendides collections du Musée national de l'histoire de l'Immigration, 293 avenue Daumesnil dans le XII^e arrondissement.

D'autres lectures seront indiquées en septembre. Bonnes vacances à tous.

Amaury CHAUOU

TEXTE DE CADRAGE

La France et l'Afrique, 1830-1962

Il convient de rappeler, en préambule, que ce sujet résulte du réaménagement des programmes du concours de la BEL 2021, à la suite de la crise du COVID-19 ; le libellé proposé s'inspire donc de l'épreuve de la BEL 2017 inscrite dans la question d'histoire de France, dans le cadre des alternances entre sujet d'histoire de France et sujet d'histoire mondiale prévue par le concours.

Les relations entre la France et l'Afrique de 1830 à 1962 (soit de la conquête à la l'indépendance de l'Algérie) interrogent la construction politique, sociale, économique, culturelle et idéologique du fait colonial français en Afrique de manière polysémique. Par Afrique, sont entendus les territoires du continent africain et de l'océan Indien. Un effort tout particulier doit porter, tout au long de la période, sur la déconstruction du regard du colonisateur et de l'appareil politico-institutionnel colonial, pour en porter la critique et observer d'autres dynamiques sociales et politiques.

Le XIX^e siècle est à la fois le moment de la conquête coloniale dans un contexte de rivalités impérialistes accrues (course au clocher, Fachoda, crises d'Agadir et de Tanger) et de la constitution d'un lobby colonial, dans les sphères économiques, militaires et politiques (parti colonial, capitalisme colonial). Le projet colonial français se fonde sur l'exploitation des hommes et des ressources en Afrique, avec la mise en place d'une économie spécifique (travail forcé et régime de l'Indigénat), et d'une idéologie fondée sur la racialisation des populations - avec des déclinaisons racistes - et leur ethnicisation - dans un double dessein de connaissance et d'instrumentalisation des différences. La part des violences militaires (guerres de conquêtes et expéditions punitives telles que la colonne Voulet-Chanoine 1899), sociales et économiques (à l'image du scandale des concessions équatoriales), ainsi que symbolique (comme le pillage de

trésors royaux à Abomey), ou encore environnementales (transformation des paysages par l'introduction de la vigne ou de monocultures d'exportation, appropriation des forêts sous couvert de protection, chasse et trafics en tous genres) doit occuper une place centrale dans la compréhension de cette économie politique.

La Troisième République constitue un moment d'acmé de la construction de la culture coloniale française. Elle prend forme dans la constitution d'une administration coloniale, tant en métropole qu'en Afrique, sous plusieurs formes (à l'image du ministère des Colonies, de l'Ecole coloniale, des gouvernements généraux d'AOF et d'AEF, des cercles coloniaux, etc.). Elle s'incarne également dans l'avènement d'une culture impériale dont l'exposition coloniale de 1931 se veut être l'apogée. La France entend présenter son rapport spécifique - mais aussi contesté - au modèle colonial que la République développe au regard des autres puissances impériales. Le culte de la « mission civilisatrice » constitue l'argument républicain pour légitimer le projet colonial à travers une imagerie et un imaginaire coloniaux officiellement colportés (figure de l'explorateur, de l'officier des troupes coloniales, cartes de l'empire, etc.) et relayés dans la culture populaire. De Tarascon à Morterolles, l'Afrique s'ancre dans les références des Français. Sur le terrain, dans les villes d'Afrique du Nord en particulier, se développe une société coloniale, amalgamant diverses populations européennes, consciente de sa spécificité, jalouse de ses privilèges politiques et inquiète pour sa sécurité.

L'appel à l'Afrique par la République pour mener ses deux guerres mondiales constitue un fait majeur dans les relations entre la métropole et ses colonies africaines. De nouvelles relations se tissent à travers ces épreuves. Dès le lendemain de la Première Guerre mondiale, alors que la France poursuit son programme colonial, apparaissent différentes contestations, en métropole autant que dans les colonies au Maghreb, en Afrique subsaharienne comme à Madagascar. Ces mouvements peuvent prendre différentes formes (insurrections comme dans le Rif, refus de l'ordre socio-économique colonial, création de partis politiques, mobilisations populaires, etc.). Les contestations politiques et intellectuelles se multiplient et s'organisent. Elles prennent plusieurs formes mais trouvent comme dénominateur commun la remise en cause des catégorisations sociales par l'administration coloniale : la première

fracture réside dans les rapports asymétriques entre citoyens et sujets français en Afrique. Émergent ainsi, de l'Entre-deux-guerres aux années 1950, des dynamiques sociopolitiques portées par de nouvelles élites nées de la colonisation (à l'image des instituteurs africains et des institutrices africaines, d'anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale, ou de syndicalistes du secteur privé comme du secteur public).

Dans les années 1940-1950, s'engage une tension entre la réforme de l'Empire colonial en Afrique (l'Union française et ses paradoxes, l'éphémère Communauté) et les dynamiques anticoloniales tant sur le continent (à l'image du Rassemblement démocratique africain) qu'en métropole (poids des députés africains à l'Assemblée). C'est dans ces circonstances que se pose le débat sur les revendications de décolonisation et d'indépendance. Le sujet ne doit pas ignorer les violentes répressions coloniales (Sétif, Madagascar, Côte d'Ivoire et au-delà) ni les guerres coloniales (Algérie, Cameroun) qui occupent le devant de la scène de la décolonisation de l'Afrique.

Il convient donc de dépasser une lecture politico-institutionnelle de la période envisagée (1830-1962) pour envisager le sujet sous ses dimensions sociales, économiques, culturelles et politiques.